Chroniques d'Archives

LETTRE D'INFORMATION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE MAI 2013

isère CONSEIL GÉNÉRAL

NUMÉRO 15

Dossier / **Sports d'Isère, Sports divers... le sport dans les archives**

19 Fi 811 Lorsque le sport s'appelait "Jeux" / L'émergence du sport moderne / L'État conquiert le sport (1939/1975) /

Le Point sur...
Il y a trois siècles les traités d'Utrecht remodèlent la frontière orientale du Dauphiné

Derniers instruments de recherche...
La MAFPEN / Un nouveau versement de la DDASS

Hors les murs...
Un archiviste volant / Les dessous de l'Isère

Le Billet de Luce
L'Archiviste aux champs

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES isère CONSEIL GÉNÉRAL

Avec plus de 245 000 licenciés répartis dans 3000 clubs, le sport, qu'il soit pratiqué en loisirs ou en compétition, occupe une place de choix dans la vie quotidienne des Isérois et Iséroises. En particulier, les sports de nature suscitent un engouement qui n'a rien d'étonnant car la diversité des reliefs et des paysages isérois invite aux pratiques sportives de tous crins, de la flânerie au trail. Le relief de notre département est en effet une source d'inspiration pour les sportifs et le dépassement de soi et ce depuis 1492, l'aube des temps modernes, quand la montagne inaccessible, le Mont-Aiguille, a été gravie pour la première fois par l'intrépide Antoine de Ville.

Sport et loisir, sport et nature, sport et bien-être, sport et éducation, sport et industrie sont des thématiques dans lesquelles les Isérois ont été pionniers. Les tenants de la pédagogie du sport et de l'idéal olympique ont en effet trouvé ici un terrain d'expérimentation fertile. Fédérateurs, les sports d'Isère, sports divers, permettent aux Isérois de partager, le temps d'une sortie, d'une partie ou d'une manifestation, des pratiques et un esprit sportif dont l'histoire reste en grande partie à écrire, notamment à partir de sources passionnantes accessibles à tous aux Archives départementales.

Avant d'être le terrain de multiples défis sportifs, les reliefs dauphinois, et surtout les Alpes, sont une frontière naturelle et ont été un enjeu stratégique, diplomatique et militaire. Il y a 300 ans, lors de la signature des traités d'Utrecht, trois vallées alpines situées au-delà des crêtes, sur le versant piémontais, ont été cédées par la France au duc de Savoie, recomposant les limites du pays et de la province de Dauphiné. Vous trouverez ainsi dans ce numéro les traces laissées par la Grande histoire sur le territoire et la population du Dauphiné.

Hélène Viallet, directrice

Sport d'Isère, Sports divers…

Le mot sport, qui désigne une réalité si présente dans notre civilisation, n'apparaît en France qu'au début du XIXe siècle. Il vient en effet de l'ancien français « desport » qui a entre autres significations celle d'« amusement », « distraction », « jeu ». En passant la Manche il devient « sport » et nous revient d'Angleterre dans les années 1830 avec la signification qu'on lui connaît aujourd'hui, signification d'ailleurs sujette à débats, dont nous ne nous ferons pas l'écho dans ce dossier, nous contentant de celle, très générale, *« d'activité physique réalisée dans un but récréatif, hygiénique ou compétitif et dans un cadre réglementaire minimum »* (Thierry Terret, *Histoire du Sport*, PUF, 2011). Définition d'ailleurs pas très éloignée de celle que tente d'en donner l'éditorialiste du premier numéro des *Alpes Sportives* (8 novembre 1919) : *« Et lorsque, au début de cet article, nous disions que les* Alpes Sportives *allaient entamer la lutte pour la cause du sport, ce n'est pas en donnant à ce mot un sens trop étroit. Le sport ? C'est le football, la course, la natation, le cyclisme, la boxe, mais c'est aussi le tennis – et nous nous adressons à vous, Mesdames. Le sport ? Mais c'est aussi la montagne – et nous nous adressons à la majorité des sportsmen dauphinois et savoyards.*
Le sport ? Mais c'est aussi la boule : sport populaire, sport familier, sport tout de même qui délasse, sous les ombrages frais de nos clos dauphinois. Le sport sera pour nous tout effort qui tendra vers le développement harmonieux de l'être, qui participera de la culture physique et de la vie au grand air.
Voilà la tâche à laquelle les Alpes Sportives *s'attellent dès aujourd'hui ».*
Mais il est bien évident qu'en France comme ailleurs on n'a pas attendu cette date pour pratiquer une activité physique, quel qu'en soit le cadre.

19 Fi 784

les Alpes Sportives

Rédaction, Administration et Publicité : 19, Boulevard Gambetta, 19 GRENOBLE — Téléphone 7-70

JOURNAL RÉGIONALISTE DE TOUS LES SPORTS

13 MARS 1920 — 2e Année — N° 19

20 c. — Paraissant le Samedi

QUAND LE TRAVAIL SERA UN SPORT…
IL N'Y AURA PLUS DE GRÈVES

Des terrains de jeux!

UN MOYEN DE RÉGÉNÉRER LA FRANCE
QU'EST-CE QUE LE SCOUTISME?

PER 30/1

Lorsque le sport s'appelait « jeux »

Chaque époque a eu son « sport roi ». Sans remonter jusqu'à l'Antiquité et ses courses de chars (les auriges avaient alors un statut qui soutient la comparaison avec les sportifs stars de notre époque), le tournoi et sa version légère, la joute équestre, tenaient le haut du pavé au Moyen Âge, principalement dans la France du nord, le jeu de paume s'imposant à partir du XVIe siècle. À Grenoble en 1659 les consuls acceptent la proposition du Sieur Blache de construire un jeu de paume *« sur les masures inutilisées de l'hôpital »*. Ce jeu n'était pas inconnu puisque Lesdiguières en avait fait installer un devant son hôtel sur un terrain appartenant à la ville, d'où les protestations de cette dernière… Des compétitions inter cités existaient dès cette époque, apprend-on au hasard des comptes lorsque sont consignées les sommes dépensées pour recevoir dignement l'équipe adverse. Autre jeu parfois mentionné, celui de l'épée qui n'est autre que l'escrime. Les exercices avaient lieu avec armes rebattues, c'est-à-dire sans pointe ni tranchant. Les ti-

le sport dans les archives

reurs à l'arc s'adonnaient à Grenoble à leurs « jeux » près de l'église des Dominicains puis, à partir de 1490, dans un jardin mis à leur disposition par le consul Jean Rabot. Il y avait aussi à Grenoble les Arbalétriers et Chevaliers du Royal jeu de l'Arquebuse : en 1619 ils demandent aux consuls de la ville un prix pour le vainqueur de leurs jeux, au motif d'*« obliger la jeunesse à se rendre adroite au tir pour être ensuite capable de servir le Roi et la Patrie »* [AMG EE 14].

Depuis la Renaissance, l'éducation physique fait partie du projet éducatif, non plus seulement pour préparer les futurs chevaliers au maniement des armes, mais comme partie prenante de l'éducation tout court (*« mens sana in corpore sano »*), en particulier dans les établissements tenus par les jésuites, mais l'influence janséniste en a limité les effets. Les XVIIe et XVIIIe siècles sont marqués par le déclin des jeux dans le royaume, même si un intérêt pour l'antiquité vue comme un modèle de démocratie inspire toujours les réflexions de penseurs de l'éducation.

Les sources dont disposent les historiens du sport pour l'ancienne France sont anecdotiques, l'autorité ne se souciant pas de l'organisation ni de l'encadrement de manifestations sportives si ce n'est pour les interdire lorsque leur violence dépassait les bornes, en particulier en tournois ou lorsque ces jeux faisaient partie de l'organisation d'une fête à l'occasion notamment de la célébration d'une victoire ou d'une entrée royale. La plupart des renseignements, tels les exemples donnés plus haut, sont à trouver principalement dans les délibérations municipales. D'autres fonds peuvent être également sollicités : c'est ainsi qu'on apprend la construction d'un jeu de paume à Grenoble dans les archives de l'hôpital [H+ GRE/E6] et, grâce à un acte notarié, que celui de Vienne était tenu fin XVIIe par deux dames, *« scavoir que lesdites dames La Bastie et Langlois s'associent l'une et l'autre à la jouissance et exercice des jeux de paumes billiards et academie qu'elles tiennent en ceste ville, scavoir ladite dame Labastie du petit jeu et ladite Langlois du grand jeu de paume de ceste ville »*.

Les jeux assez ritualisés qui faisaient partie du programme de réjouissances publiques organisées à l'occasion d'événements tels que les entrées royales ont été décrits par le Père jésuite Claude-François Menestrier qui en a été l'organisateur lors du passage de Louis XIV à Lyon en 1658. Dans l'introduction de son *Traité des Tournois, Joutes, Carrousels et autres spectacles publiques* (Lyon, 1669) il présente ainsi son propos : *« Ceux que j'entreprens d'ajuster à la pratique des Anciens et des règles raisonnées sont les Carrousels, Mascarades, Joutes, Tournois, Courses, Ballets, Loteries, Intermèdes de Festins, Combats sur l'eau, Cérémonies, Feux d'Artifices et autres semblables »*. La référence aux pratiques antiques et l'association de compétitions sportives et de divertissements dans des festivités religieuses ou civiques va perdurer sous la Révolution française. Au programme des grandes fêtes célébrées au Champ de Mars à Paris sont inscrits des jeux sportifs, en particulier de celle du 22 septembre 1796 (1 vendémiaire an IV) qui voit la plus grande foule rassemblée depuis la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 et dont le cérémonial fait ouvertement référence à celui des jeux antiques. *Le Moniteur* du 2 vendémiaire parle de *« cet heureux essai des fêtes de la Grèce »*.

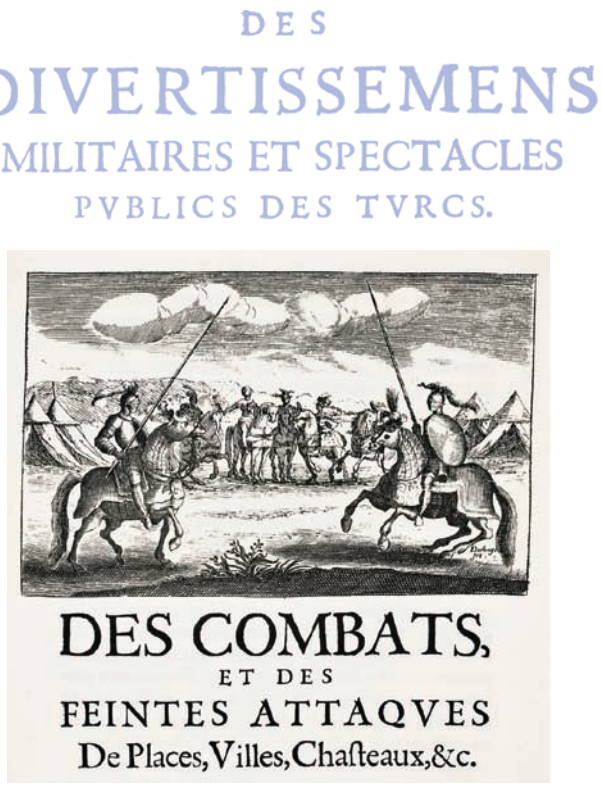

8° 2571

Sport d'Isère, Sports divers…

19 Fi 786

19 Fi 785

Plus modestement mais dans le même esprit, les fêtes organisées dans les départements durant la période révolutionnaire, en même temps qu'un défilé, des discours, des chants patriotiques, parfois du théâtre et/ou un bal final, ont à leur programme des compétitions sportives comme la course à pied ou des exercices militaires. Ainsi lors de la Fête de la Reconnaissance du 10 Prairial an IV (29 mai 1796) à Grenoble, le compte-rendu précise que les réjouissances commencent avec un défilé militaire ouvert par la garde nationale, suivi du cortège des autorités civiles. Puis *« des discours et chants civiques. Il y eut ensuite de nombreux jeux et concours : évolutions militaires, exercices au feu, courses à pied, courses à cheval. Les vainqueurs furent récompensés »* [L255]. Mais il semblerait qu'en raison des difficultés du temps, les habitants de l'Isère aient eu d'autres préoccupations et les autorités se plaignent du manque fréquent d'enthousiasme.

L'émergence du sport moderne

Au XIXe siècle, deux grandes tendances se dégagent : l'implantation des sports anglais et le développement de la gymnastique, avec des visées hygiénistes et/ou militaires.

La loi du 1er juillet 1901 sur les associations entérine un essor de la pratique sportive qui l'a précédée en France : des sociétés de gymnastique, le plus souvent associée au tir et/ou à l'escrime, existent dans tout le département, y compris dans les zones rurales, à la fin du XIXe siècle [sous-série 98 M]. La diversité des professions des membres fondateurs prouve la réelle démocratisation de la gymnastique. Le traumatisme causé par la défaite de 1870 en même temps qu'une sensibilité à l'hygiène de plus en plus grande donnent un coup d'accélérateur à l'éclosion de ces sociétés de gymnastique. La préoccupation de former de futurs militaires est le plus souvent évoquée dans les statuts quand elle ne l'est pas dans le nom : ainsi *La Revanche, Société de gymnastique et d'exercices militaires* créée le 22 juillet 1885 à La-Côte-Saint-André ! En 1887, les sociétés de gymnastique du Dauphiné, de la Savoie et de la Région forment ensemble une fédération [98 M 2].

Parallèlement au développement des sociétés de gymnastique, le modèle sportif anglais s'impose dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie, à Paris d'abord puis dans les grandes villes de province : escrime, équitation, aviron, début de l'alpinisme avec la création du Club alpin français en 1874 (1875 à Grenoble, voir ci-dessous). Début également du cyclisme avec le premier Tour de France en 1903, développement du rugby et du football qui se différencient définitivement fin XIXe siècle : en 1892 apparaît, sous l'impulsion des jeunes gens du lycée Champollion, l'ancêtre du Football Club de Grenoble. Le premier championnat de France de course à pied date de 1888. En 1889 naît l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA) qui s'impose en quelques années comme la principale fédération sportive du pays. Seuls lui échappent des sports qui se sont dotés plus anciennement d'une structure comme le CAF. De toute façon, au niveau local, les clubs constituent la structure de base du sport.

le sport dans les archives

Durant la Grande guerre, en partie en raison du brassage social au front, la pratique sportive s'implante dans les milieux modestes tandis que les femmes accèdent à leur tour à la plupart des sports et que la compétition s'ouvre à elles. À la sortie de la guerre, la naissance de fédérations unitaires traduit un mouvement de spécialisation. Le public se précipite dans les stades, la presse sportive est en plein développement. Le besoin d'espaces plus spécifiques est à l'origine d'un mouvement de constructions, ainsi le stade de Grenoble en 1937.

LA NAISSANCE DE L'IDÉE OLYMPIQUE

Si l'invention des Jeux olympiques modernes est associée, à juste titre, au nom de Pierre de Coubertin, la genèse de cette renaissance est bel et bien en Isère, à Grenoble plus précisément : à l'école du Rondeau en 1832 à cause d'un 29 février oublié dans le programme annuel de travail, furent créés ce jour-là, les Jeux Olympiques, à la demande d'élèves passionnés d'histoire ancienne. Dès lors tous les quatre ans sont organisés dans l'établissement des olympiades. Henri Didon, né en 1840 au Touvet et scolarisé au Rondeau, fait partie des élèves passionnés par ces jeux. Entré ensuite chez les dominicains, il est ordonné prêtre à l'âge de 20 ans. En 1890, nommé prieur du Collège Albert le Grand à Arcueil, il insiste sur l'éducation par le sport sur le modèle anglais. Le baron Pierre de Coubertin, mis en relation avec le Révérend Père Didon, sollicite son aide pour développer le sport dans les écoles. Le mouvement est lancé, les élèves de différentes écoles s'affrontent en des compétitions sportives et le 7 mars 1891 Henri Didon lance sa fameuse devise *Citius, Altius, Fortius* (plus vite, plus haut, plus fort), reprise en 1894 lors du premier congrès du CIO à la Sorbonne (Paris) par son ami Pierre de Coubertin. La suite est connue : premiers jeux olympiques de l'ère moderne à Athènes en 1896, premiers jeux olympiques d'hiver à Chamonix en 1924. Et c'est en 1968 que Grenoble et avec elle tout le département de l'Isère est au centre du monde sportif lors des XXXXe jeux olympiques d'hiver (voir *Chroniques d'Archives* n° 1 : « Il y a 40 ans, les JO »).

L'État conquiert le sport (1939-1975)

L'éducation physique et morale de la jeunesse par le sport et les activités de plein air est au cœur de la politique éducative de Vichy. Encadrement très strict du mouvement sportif avec un agrément obligatoire pour toute association sportive et affiliation également obligatoire à une fédération, lesquelles fédérations sont sous le contrôle du Comité national des Sports. Cela ne dissuade pas les Français de pratiquer dans ces conditions : jamais le nombre de licenciés n'a été aussi important.

Malgré l'abrogation de la Charte des sports et de tous les textes imposés par le gouvernement de Vichy, l'Ordonnance du 28 août 1945 permet à l'État de conserver une mainmise sur le système fédéral en assujettissant ses subventions publiques et le droit

PER 232/1

1re Année — N° 3 — Mars 1930

Publication Mensuelle

RÉDACTION et ADMINISTRATION : GRAND CAFÉ DU COMMERCE, 4, Cours Sénozan — TÉLÉPHONE 0-40

BULLETIN DU VOIRON OLYMPIQUE CLUB

BIENFAITEURS ET HONORAIRES

Les matches où va-t-on ? ?

chez BOUVEROT !

GRAND CAFÉ DU COMMERCE

Résultat des principaux évènts sportifs

Bib D8 4554

Coll. privée

Sport d'Isère, Sports divers…

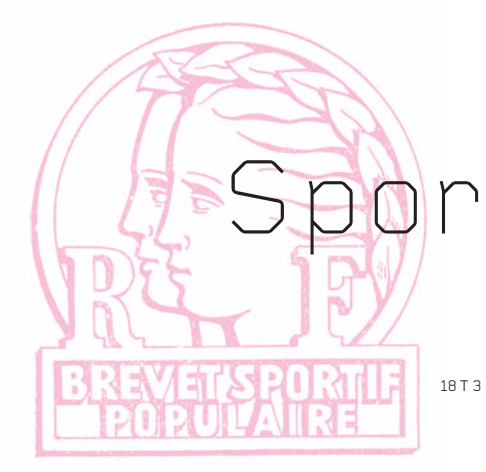

18 T 3

PER 448/1

270 J

PER 523/1

de monter une équipe de France à une « délégation de pouvoirs » soumise à des règles précises. Par ailleurs, le contrôle de l'État s'affirme également avec la mise en place de diplômes tout d'abord pour les guides de montagne (1948), puis les moniteurs de ski et les maîtres-nageurs (1951). L'obligation des brevets d'État est généralisée à tous les sports en 1963. C'est également pendant cette période que la France se dote d'un dense réseau d'installations sportives adaptées à la hausse de la demande sous l'égide du nouveau Haut-commissariat à la Jeunesse et au Sport (1959). Avec l'ensemble des mesures de décentralisation, le rôle des collectivités territoriales devient considérable dans les années 1990, que ce soit par les constructions d'équipements ou les aides aux acteurs locaux via les subventions. À la Libération, après une période de stagnation, le nombre de personnes pratiquant au moins un sport repart en effet à la hausse, beaucoup d'ailleurs en dehors des institutions classiques, attirés par les pratiques physiques sans but compétitif. L'événement sportif gagne lui-même une audience jamais atteinte : grâce à la radio, à la presse sportive également avec le triomphe du journal *L'Équipe* mais aussi à partir des années 1970 grâce à la télévision.

Pour qui s'intéresse au sport en Isère depuis le XIXe siècle, les premiers documents auxquels on pense faire appel sont les archives des clubs et fédérations, ce qui n'est pas sans poser le problème de leur localisation, voire de leur survie : à part en effet les quelques cas d'archives déposées dans un service d'archives publiques, parmi lesquels en Isère nous citerons le cas du CAF et de la Société de secours en Montagne, la plupart sont encore *in situ* voire au domicile d'un ancien dirigeant ou secrétaire quand elles n'ont pas tout simplement disparu (voir *Chroniques d'Archives* n° 10, les Associations, miroir de la société). Il faut donc faire appel aux archives publiques dont l'abondance croît avec l'importance grandissante du phénomène sportif dans la société, l'augmentation du nombre de personnes concernées et l'implication de plus en plus prégnante de l'État et des collectivités locales. Dans les archives de la Préfecture tout d'abord, quelques dossiers sur les premières sociétés de gymnastique et les premiers clubs sportifs, puis, après la loi de 1901, la longue série des dossiers d'associations déclarées en Préfecture ainsi que l'organisation des premières rencontres sportives. Apparaissent ensuite les archives de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports. Le développement des installations sportives est également à étudier dans les dossiers des collectivités mais aussi dans ceux de la DDE. L'examen des structures bénéficiant de subventions de la part de ces mêmes collectivités est une autre piste.

Ne surtout pas négliger cette source de premier ordre qu'est la presse : généraliste bien sûr avec les résultats de toutes les compétitions et la vie des clubs, mais aussi spécialisée, chaque sport ou presque ayant son journal voire ses journaux et parfois aussi les associations locales, sans compter la presse professionnelle ou liée à un événement sportif particulier

le sport dans les archives

comme l'organisation des Jeux olympiques d'hiver à Grenoble en 1968 et Albertville en 1992. Citons « en vrac » pour la fin du XIXe siècle le *Bulletin officiel du Vélo club de Grenoble* ou le *Cyclophile de l'Isère*, ou encore le *Bouliste du Sud-est*. Beaucoup plus récent, *Info Foot, Union sportive de La Murette* ou *Grenoble handisport* ou bien encore le *Bulletin des enseignants d'EPS de l'académie de Grenoble*. Pour l'entre-deux-guerres les *Alpes Sportives*, qui parut entre 1919 et 1928, est une mine d'informations sur l'ensemble des sports pratiqués à l'époque dans la région. Les collections de journaux sportifs des Archives de l'Isère se trouvent en priorité dans le fonds des périodiques, constitué au fil des ans par les exemplaires déposés en préfecture dans le cadre du dépôt administratif. D'autres arrivent dans les archives d'une personnalité ou d'une association, ou encore à l'occasion d'un versement administratif. Beaucoup de titres sont très lacunaires, parfois même réduits à un seul numéro. Des collections ou des numéros isolés dorment certainement dans des greniers ou au fond des armoires des clubs. Chercheurs sportifs, ne jetez pas vos anciens journaux sans nous les avoir proposés : ils peuvent compléter une collection déjà existante ou en créer une !

UN CAS PARTICULIER : LE SPORT SCOLAIRE

L'éducation physique et sportive (EPS), ou simplement éducation physique, est le nom donné à l'enseignement sportif et/ou physique dans le cadre scolaire. C'est une discipline scolaire d'enseignement obligatoire dans le secondaire, sous l'appellation de « gymnastique », depuis le décret du 3 février 1869 signé par Victor Duruy. Ce décret étant peu appliqué, Jules Ferry rappelle, par la loi George du 27 janvier 1880, que la gymnastique est obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique de garçons. La même année, par la circulaire du 20 mai, l'obligation est étendue à tous les types d'enseignement, primaire et secondaire, pour les garçons et les filles. Du terrain de sport de l'école normale au certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique, en passant par les rapports d'inspection dans les établissements du second degré ou les circulaires relatives aux exercices militaires, on trouvera dans les versements de l'Éducation nationale matière à retracer à la fois l'histoire de l'enseignement du sport et celle du sport scolaire. Les équipements proprement dits sont à découvrir dans les fonds de la direction départementale de l'Équipement, de la préfecture et depuis 1936 de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports. Les fonds versés par cette dernière, ainsi que par la direction régionale, nous renseignent également sur les sociétés sportives agréées, les sections sport-études ou le transfert de l'éducation physique et sportive à l'Éducation nationale. Ce changement de tutelle, en 1981, a induit le versement, via le rectorat, de documents émanant de l'inspection pédagogique régionale, section EPS, où l'on découvre notamment le sport de haut niveau ou les épreuves sportives pour le baccalauréat.

19 Fi 763

PER 4047/1

PER 2114/1

PER 1215/1

PER 1153/1

Sport d'Isère, Sports divers...

Bib D8 4554

19 Fi 797

233 J 74

Les sports d'Isère

Nous ne pouvons clore ce survol du sport dans les archives sans évoquer de façon plus précise les sports spécifiques à notre département et en particulier les sports de montagne et de neige. L'Isère est étroitement associé au développement des sports d'hiver depuis plus d'un siècle. Si les Jeux olympiques de Grenoble en 1968 (voir *Chroniques d'archives* n°1) ont spectaculairement établi cette conjonction, elle est bien antérieure. Sans remonter jusqu'à 1492 et la première ascension du Mont-Aiguille, premier exploit d'alpinisme recensé, la création en 1895 du Ski Club des Alpes à Grenoble regroupant quelques passionnés autour de Henri Duhamel peut donner le point de départ de l'incroyable développement des sports d'hiver et du ski en particulier. Mais aussi sports de glace et notamment le hockey avec les mythiques Brûleurs de Loups de Grenoble.

L'essor de l'alpinisme a précédé celui du ski. La création de la fédération de l'Isère du CAF suit immédiatement celle de ce dernier en 1874. Suivirent la Société des Touristes Dauphinois en 1875 par quelques Grenoblois persuadés de l'intérêt d'une société dirigée uniquement par des Dauphinois, ainsi que de petites organisations parfois éphémères : l'Union des Touristes grenoblois (1882) transformée en 1889 en Société des Grimpeurs des Alpes, la Société des Alpinistes dauphinois (1892), le Rocher Club (1895), le Club ascensionniste grenoblois (1899), le Club montagnard dauphinois (1905), les Jarrets d'Acier (1912) et enfin l'Alpes-Club (1918).

Outre les sources administratives décrites précédemment, signalons la richesse que représentent les annuaires et autres listes de membres publiés dans les bulletins de ces associations.

La première paire de skis arrive à Grenoble en 1878, achetée par Henri Duhamel au Pavillon scandinave de l'exposition universelle de Paris. Il lui faut plusieurs années avant de savoir les utiliser et, en 1895, il fonde donc avec quelques amis le Ski Club des Alpes. L'armée s'intéresse à son tour aux possibilités offertes par le ski et le capitaine Clerc convainc sa hiérarchie de doter les chasseurs alpins de skis. Tout va alors très vite et, en 1903, le ministère de la guerre crée ainsi la première école française de ski, basée à Briançon. C'est le CAF qui organise les premiers grands concours internationaux en 1907 à Montgenèvre et en 1908 à Chamonix.

L'essor des sports d'hiver a été un puissant moteur de l'aménagement du territoire : équipements bien sûr tels les remontées mécaniques, mais aussi construction des stations de ski, politique des transports, aides au tourisme... tous dossiers à retrouver dans les fonds des services déconcentrés de l'État mais également des collectivités concernées, communes et conseil général. Citons aussi des organismes comme le Comité de Massif des Alpes du Nord. Dans ce domaine aussi ne pas oublier les ressources offertes par la presse. De nombreux magazines nationaux traitant des sports d'hiver et de glisse sont édités à Grenoble, proximité des massifs et des pratiquants oblige ! Mais également les bulletins des clubs locaux et fédérations implantées dans le département.

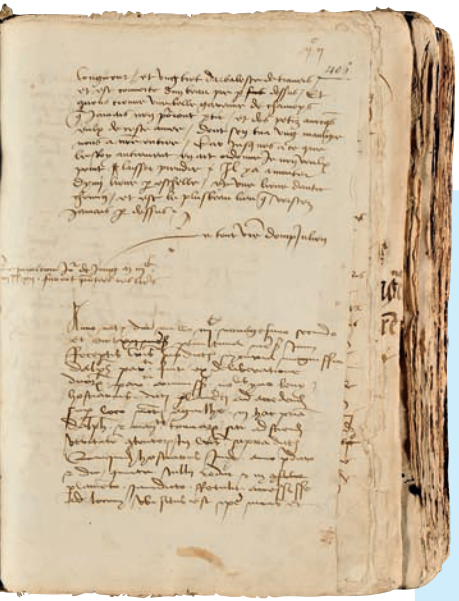

B 2950

217 J 42

Le Mont-Aiguille premier exploit d'alpinisme recensé

Montagne mythique, le Mont Aiguille fut l'objet de la première ascension de l'histoire de l'alpinisme : en 1492, sur l'ordre de Charles VIII, un lorrain d'origine, Antoine de Ville, dit Domjulien (nom d'une commune des Vosges), gouverneur de la ville de Montélimar, en entreprend l'ascension, accompagné d'une dizaine de personnes. Cet exploit est considéré comme l'acte de naissance de l'alpinisme, la deuxième ascension n'ayant lieu qu'en 1834.
Parvenu au sommet, Domjulien envoie un messager au premier président du parlement de Dauphiné à Grenoble.
Le président charge un huissier de s'assurer de la véracité du fait. Me Yves Lévy constate la présence de Domjulien sans le rejoindre au sommet, mais envoie trois témoins certifier sa présence en haut du mont. Un autre groupe rejoint le sommet et établit l'attestation en rédigeant un procès-verbal. L'aumônier François de Bosco laisse un récit détaillé de l'ascension.
Tous ces documents sont conservés dans un registre de la Chambre des Comptes du Dauphiné, qui avait, depuis le Moyen Âge, une fonction d'enregistrement, c'est-à-dire de copie de tous les actes nécessaires à la saine gestion de la principauté.
Ces recueils de copies *(libri copiarum)* sont classés par judicature et par ville (ici, le bailliage de Grésivaudan, B 2950).
Cette collection de recueils renferme l'essentiel des documents concernant l'histoire médiévale du Dauphiné et présente l'intérêt de n'avoir pratiquement pas été touchée par les brûlements révolutionnaires.

De la fée électricité à l'or blanc : les remontées mécaniques

9 Fi 6944

La griserie de la descente nivale, par le truchement de planches appelées skis, exige en préalable un intermédiaire mécanique pour accéder sans effort au sommet de la pente idoine, faute de quoi ce divertissement, dit ski alpin, se mue en *pensum*, nonobstant l'utilisation des peaux de phoque.
C'est pourquoi l'ingéniosité humaine a mis au point divers moyens de s'affranchir de la déclivité, s'inspirant des méthodes de débardage par câble des forestiers et tirant parti de l'expérience locale en matière de transports guidés. Voici donc le téléski (naguère qualifié de tire-fesses, du fait de sa rusticité première), la téléluge restée anecdotique ; voir le projet à Chamrousse en 1963, [3717 W 32], le télésiège, la télébenne (alias le panier à bouteilles), la télécabine, le funitel..., tous procédés relevant du téléphérage.
De l'installation artisanale d'un « monte-pente » au col de Porte en 1934 au funitel de l'Alpe-d'Huez en 2004, le confort, la sécurité et le nombre de personnes télétransportées n'a cessé de croître, notamment avec les réalisations de la firme iséroise Pomagalski, dont le fondateur, ancien de l'école Vaucanson, mit au point en 1936 le premier téléski à attaches fixes du département, celui de l'Éclose à l'Alpe-d'Huez. Quatorze ans plus tard, cette station comptait cinq remontées mécaniques [3449 W 104].
C'est principalement par la consultation des fonds versés par la préfecture (services en charge de l'action économique et du tourisme) et par la direction départementale de l'Équipement que l'on peut retracer l'évolution de ce mode de transport : projets dont certains nous paraissent aujourd'hui utopiques, tel l'équipement de la montagne du Colombier entre Valbonnais et Beaumont au début des années 1970 : [6656 W 80 ; 7507 W 4], procès-verbaux d'essais, autorisations d'installation, règlement d'exploitation, concessions, contrôles, plans, accidents, tarification...
Par ailleurs, les versements de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports nous renseignent ponctuellement sur divers projets, notamment à Prapoutel en 1980 [6303 W 78] ; de même, la DATAR, par son commissariat à l'aménagement et au développement économique des Alpes, a versé des documents relatifs au sujet [7446 W].
Enfin, le syndicat national des téléphériques de France, fondé à Paris en 1938 puis sis à Meylan, regroupant les exploitants de remontées mécaniques et domaines skiables, a déposé en 2003 aux Archives de l'Isère près de 23 mètres linéaires de documents [217 J, 1936-2000].
Cet organisme participe notamment à l'élaboration des règles de sécurité, à la politique d'aménagement et de promotion de la montagne et assure la formation professionnelle dans son domaine.

3717 W 56

126 J 97

Les Archives de l'Isère feront la montée de l'Alpe-d'Huez avec le Tour de France

Le service Expertise routes (XPR) de la Direction des mobilités, service du Conseil général de l'Isère, a contacté les Archives départementales de l'Isère : les dossiers sur la RD 211, en particulier sur la réfection de 1968, sont-ils conservés ?
Selon les informations du service XPR, la route départementale (RD) n° 211 reliant le Bourg-d'Oisans à L'Alpe-d'Huez a fait l'objet de travaux de réfection en 1968 pour les Jeux olympiques. Vérification faite, les travaux datent de 1935, du temps du service vicinal, quand la RD 211 s'appelait C.G.C. n° 211 ou chemin de grande communication n° 211. Quatre dossiers ont été retrouvés [13 S 3/164-166, 7096 W 309], avec des plans, pour la plus grande satisfaction du service XPR.
La RD 211 est longue de plus de 13 km, avec 21 virages et une pente moyenne de 7,9 %. Tous les plans de construction ont été conservés, tels les plans généraux, les plans parcellaires et surtout les profils, certains d'entre eux mesurant deux mètres de long. La conservation de ces dossiers a évité aux techniciens de perdre un temps précieux en relevés sur le terrain des différents ouvrages d'art et murets qui jalonnent la route.

Dossier

Sport d'Isère…

126 J 73

L'autre sport auquel est volontiers associé le nom de notre département est le cyclisme. Non seulement le Tour de France, depuis 1907 et le passage par le col de Porte, est présent chaque année dans les Alpes mais, depuis 1947, existe dans la région une compétition cycliste au palmarès de laquelle quelques-uns des plus grands noms du cyclisme ont inscrit leur nom : après la Seconde Guerre mondiale, alors que le cyclisme fait partie, avec la boxe, des sports les plus populaires en France, le journal *Le Dauphiné libéré* décide de créer et d'organiser une épreuve cycliste par étapes à travers la région. Dès ses débuts, cette compétition attire les meilleurs cyclistes français (Louison Bobet, Jean Robic, etc.). Véritable succès populaire, l'épreuve est aussi un succès économique : de nombreuses villes demandent à être des villes-étapes du Critérium.

Cyclisme et sports de montagne ont des répercussions importantes sur l'économie locale et de grands noms industriels sont associés à cette aventure : Pomagalski pour les remontées mécaniques, Rossignol pour le matériel de ski, Petzl également, et tant d'autres. En 1954, Grenoble organise sa 21e Foire des Sports d'Hiver.

En conclusion, il convient de souligner les champs encore vierges qu'offre le sport dans les archives, même si la recherche historique s'y intéresse depuis quelques années. Signalons les travaux de la Société Française d'Histoire du Sport présidée par Michaël Attali, enseignant chercheur à l'UFR APS de Grenoble. Ils sont édités chez l'Harmattan dans la revue *Sciences Sociales et Sport*. Des manifestations scientifiques ont eu lieu, ces dernières années, autour des rapports entre la presse et le sport, à l'initiative d'universitaires grenoblois : ainsi les Carrefours d'histoire du sport sur le thème « Sports et médias » en 2008 à Grenoble. Que ce soit l'histoire d'une discipline, d'une institution, d'une technique, d'une période, d'un événement ou d'un individu particulier, quel que soit l'angle sous lequel on l'aborde (politique, économique, culturel ou social), le phénomène sportif qui touche tant de monde n'a cependant pas encore livré tous ses secrets. Puissent les quelques pistes ouvertes dans ce dossier susciter des vocations de chercheurs.

126 J 97

Instruments de recherche

La MAFPEN (8564 W)

Le but de cette mission académique pour la formation des personnels de l'Éducation nationale, dans l'esprit de son créateur en 1982, le ministre Alain Savary, était la mise en place de la formation continue de l'ensemble des personnels dans chaque académie. La création des IUFM en 1989 est le prélude, après une courte période de rattachement et d'intégration, à la disparition définitive des MAFPEN en 1999.

En 2012, un groupe d'enseignants retraités ayant participé à la création et au fonctionnement de l'institution pour l'académie de Grenoble, ont classé et versé aux Archives départementales les archives produites dans le cadre de leur activité. Ces 2,10 mètres linéaires, dont la cote est 8564 W, permettent d'appréhender les actions alors engagées au travers notamment de cahiers tenus par les coordinateurs, de comptes rendus des universités d'été, de bulletins de liaison.

un nouveau versement de la DDASS (8414 W)

La direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (DDASS) a effectué un versement de 26 mètres linéaires en 2009. Le contenu de ces dossiers est particulièrement riche d'informations et a nécessité des vérifications afin de définir les délais de communicabilité.

Les dossiers ont une grande amplitude chronologique (1864 à 2001), mais portent essentiellement sur les années 1970-1990.

De nombreuses missions de la DDASS sont couvertes par ce versement et notamment l'activité du service d'hygiène mentale départementale, qui coordonne et organise la sectorisation en psychiatrie dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les maladies mentales, ou encore traite de l'alcoolisme et de la toxicomanie. Le volet « action sociale » est aussi bien représenté, plus particulièrement en ce qui concerne la prévention de la délinquance, les actions menées en direction des jeunes, le suivi des entreprises d'insertion et quelques dossiers concernant les gens du voyage, les réfugiés, les familles...

De nombreux dossiers de sociétés de secours mutuels viennent compléter les dossiers conservés aux Archives départementales en série X, avec des dossiers de la seconde partie du XIXe siècle aux années 1990. L'action sanitaire est très présente, avec de nombreux dossiers relatifs aux dispensaires, à la lutte antivénérienne, à la prostitution, à la tuberculose, aux vaccinations, à la prophylaxie des maladies, à la lutte contre le cancer, aux débuts du Sida, au suivi du fonctionnement du centre de transfusion sanguine. On y trouve quelques dossiers « surveillance du milieu » avec le contrôle des eaux, les comptes rendus du conseil départemental d'hygiène, des dossiers de carrières. Les dossiers relatifs à l'aide sociale à l'enfance sont quant à eux en faible nombre, puisque la mission est devenue une compétence du Conseil général depuis la décentralisation.

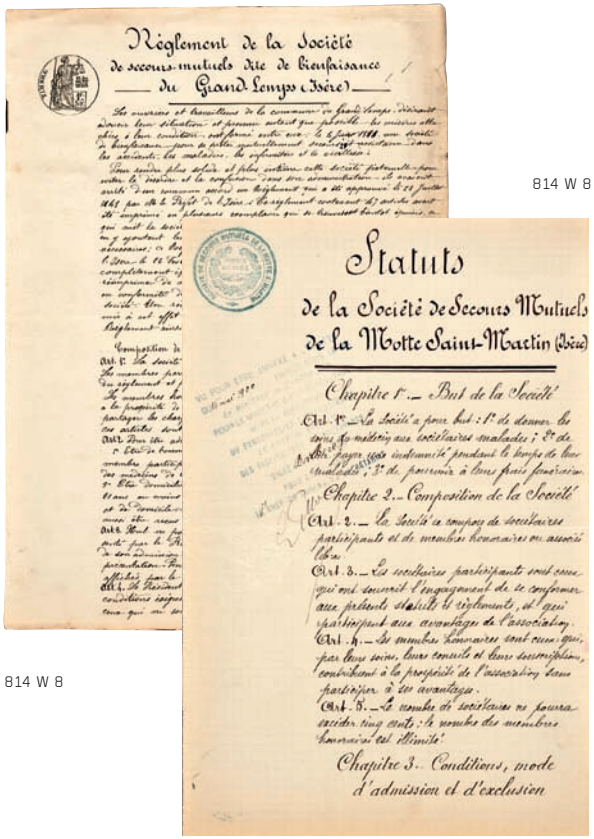

814 W 8

814 W 8

Il y a trois siècles, les traités d'Utrecht

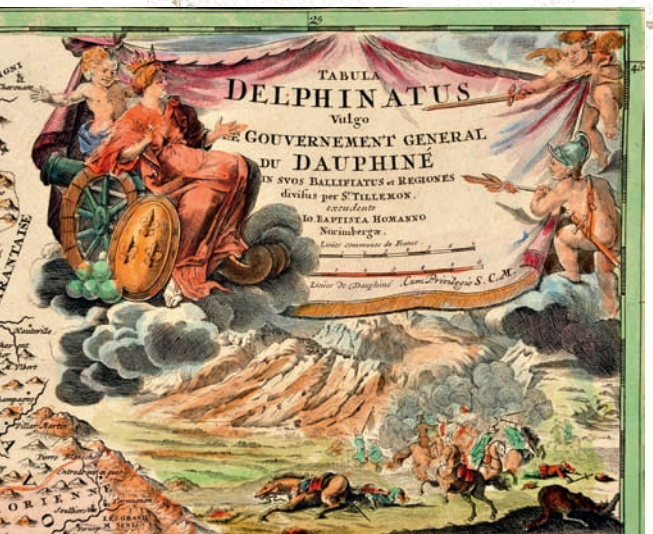

Nous commémorons cette année le tricentenaire des traités signés à Utrecht le 11 avril 1713 entre la France et l'Angleterre, et le 13 juillet de la même année entre l'Espagne et l'Angleterre, qui mirent fin à la Guerre de Succession d'Espagne commencée en 1701.

À la charnière des XVIIe et XVIIIe siècles, une crise entre les différentes puissances européennes (France, Angleterre, Autriche, Provinces-Unies, Espagne) se profile en raison de la succession future au trône d'Espagne : le roi Charles II, issu de la maison d'Habsbourg n'a pas d'héritier. Or il ne règne pas seulement sur l'Espagne, mais sur un immense empire qui d'étend largement en Europe (Sicile, Sardaigne, Naples, Milanais, Pays-Bas espagnols) et dans le monde (Californie, Texas, Amérique centrale et une bonne partie de l'Amérique du Sud, Philippines). La sœur aînée de Charles II, Marie-Thérèse de Habsbourg, a épousé Louis XIV, tandis qu'une autre sœur est l'épouse de l'empereur d'Autriche Léopold Ier : de ce fait, les maîtres des deux principales puissances européennes peuvent prétendre, ou du moins l'un de leurs enfants, au trône d'Espagne.

Après différentes tentatives infructueuses initiées par la diplomatie français pour régler le problème en partageant « à l'amiable » les terres de la couronne d'Espagne, Charles II décide en 1700 de laisser son royaume et l'ensemble de ses terres à l'un des petits-fils de Louis XIV, Philippe d'Anjou.

En dépit des promesses faites par Louis XIV que son petit-fils renoncerait à la succession au royaume de France, les chancelleries européennes sont persuadées que le risque de réunion des deux couronnes sur une même tête française est bien réel.

En effet, en février 1701, Louis XIV donne des lettres patentes conservant au roi d'Espagne et à ses enfants mâles le droit de succéder à la couronne de France, et manifeste des intentions belliqueuses. Toute l'Europe se sent menacée par les prétentions hégémoniques du roi de France. Très vite, les principaux pays vont entrer dans le conflit. En 1702, l'Angleterre, les Provinces-Unies, l'Autriche déclarent la guerre à la France et à l'Espagne.

Pour la France, le rêve impérial va bientôt se changer en cauchemar. Après quelques victoires lors des premières années de guerre, elle connaît de sanglantes défaites. Les années 1708-1709 sont particulièrement terribles pour le royaume de France, qui voit son système de défense sur le point de céder. La population affronte de grandes souffrances, accentuée par des hivers très rigoureux. Cependant l'armée française, conduite par le maréchal de Villars résiste et remporte des succès relatifs, comme la bataille de Malplaquet en 1709. Les belligérants sont épuisés. L'Europe se résigne à voir Philippe V conserver son trône, et le gouvernement anglais cherche la paix avec la France. Des négociations secrètes aboutissent aux préliminaires de Londres en 1711, et à l'ouverture d'un congrès international à Utrecht, dans les Provinces-Unies, en 1712. Il n'y a pas de véritable vainqueur. Chaque puissance essaie de trouver une sortie honorable du conflit. En tout cas, la guerre se termine par une recomposition géopolitique à l'échelle du monde.

remodèlent la frontière orientale du Dauphiné

La France conserve ses acquisitions territoriales des guerres précédentes de Louis XIV, mais sort ruinée de la guerre. En revanche, l'Angleterre voit sa puissance grandir : elle garde Gibraltar qu'elle a prise à l'Espagne, ce qui lui permet de surveiller la Méditerranée, ainsi que Minorque. Elle obtient pour une compagnie anglaise la fourniture des colonies espagnoles en esclaves africains (fin du monopole espagnol de l'*asiento*). La France abandonne à l'Angleterre l'Acadie et Terre-Neuve, ainsi que la Baie d'Hudson, se repliant au Canada sur le Saint-Laurent. L'Autriche reçoit les Pays-Bas espagnols, le Milanais, le royaume de Naples et la Sardaigne. Le duc de Savoie, dont les États avaient été occupés pendant dix ans par la France, obtient la Sicile, et le titre de roi. Quelques années plus tard, il devra consentir à l'échanger contre la Sardaigne.

En Dauphiné, une partie du Briançonnais fut cédée au duc de Savoie, qui souhaitait faire reculer la menace française sur les plaines du Piémont. En effet, par les trois vallées situées au-delà de la ligne de crêtes, celle de la Doire Ripaire (haute vallée de Suse, Oulx), de la Val Cluson (Pragelas) et de la Varaïta (Château-Dauphin), les armées françaises pouvaient facilement descendre du côté italien. Quelques semaines après la signature du premier traité d'Utrecht, l'échange des ratifications entre les plénipotentiaires de France et de Savoie se déroula le 6 mai 1713. Louis XIV cédait au duc Victor-Amédée II en échange de la vallée de Barcelonnette, *« tout ce qui est à l'eau pendante des Alpes du côté du Piémont »*. C'était appliquer le principe militaire de la frontière sur les lignes naturelles, sans tenir compte de l'unité historique que représentait le grand escarton du Briançonnais, dont les communautés montagnardes avaient acquis une autonomie de gestion depuis la charte de 1343. Les Vallées cédées, comme on les appela désormais, comprenaient 32 communautés qui conservaient cependant leurs traditions locales, dont la permission de s'assembler librement pour fixer les impositions.

Désormais c'en était fini du Briançonnais historique. Ce partage fut vécu comme un grand traumatisme par les populations, qui continuèrent cependant leurs échanges commerciaux. À plusieurs reprises (période révolutionnaire, Premier Empire) il fut question de reprendre les vallées cédées, mais cela resta au stade des revendications. La fracture s'accentua après 1860, avec la réunion de la Savoie à la France, et l'unification italienne. Aujourd'hui, nombreuses sont les manifestations d'intérêt pour cette histoire commune de la part de nos cousins piémontais, pour promouvoir et défendre la culture et les traditions alpines de ces vallées.

Enfin, le Parlement de Dauphiné reçut l'administration de la principauté d'Orange, réunie à la France après plus de deux siècles de conflits avec les princes de la dynastie de Châlon, puis ceux de la maison de Nassau.

Voilà pourquoi les Archives de l'Isère, qui sont aussi celles de l'ancienne province de Dauphiné, conservent dans la série B, la comptabilité médiévale des châtellenies d'Outre-monts comme Oulx, Exilles, et des parchemins signés de Guillaume d'Orange…

Un archiviste volant

« Nos placards débordent, mais nous ne savons pas comment trier nos archives ? Comment appliquer les procédures d'élimination et de versement ? »

Ces questions, les agents du Conseil général les posent fréquemment aux archivistes lors des visites conseils que ces derniers effectuent dans les services. L'archivage peut en effet paraître parfois complexe aux novices. Pour y répondre concrètement, un agent du patrimoine « volant » a été recruté en 2012. Il intervient dans les services qui en font la demande et qui s'engagent à participer activement au projet d'archivage : un agent du service travaille de concert avec lui afin que tous les membres du service s'approprient la logique des archives et soient formés aux méthodes de tri. C'est aussi l'occasion de rappeler les règles de bonne conduite auxquelles sont tenus les fonctionnaires vis à vis de leurs archives.

Le service de la commande publique de la direction des finances et du juridique qui accompagne les directions du Conseil général lors de la passation des marchés publics est le premier à en avoir bénéficié. La situation : plus de 5 500 dossiers stockés dans un local de préarchivage... Pendant six mois, six personnes se sont relayées pour travailler avec l'agent « volant » et traiter ces dossiers : identification, tri en fonction de leur durée d'utilité administrative et enfin reconditionnement. Agent volant ? Un métier qui nécessite de grandes capacités d'adaptation : traiter un jour des documents comptables et le lendemain des dossiers sociaux, savoir écouter et convaincre ses interlocuteurs. Mais les résultats sont au rendez-vous aussi bien du côté des espaces de stockage que du côté de la maîtrise des techniques d'archivage par les services. Sa nouvelle mission : la direction territoriale du Sud-Grésivaudan à Saint-Marcellin.

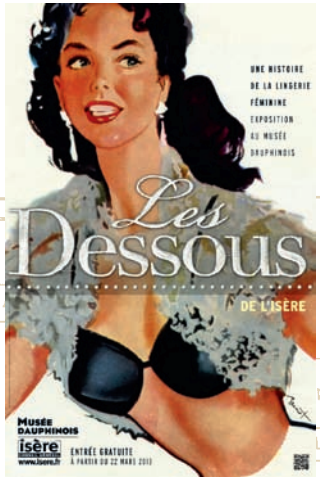

123 J 1313

Organigramme des usines Valisère.

Les dessous de l'Isère

L'exposition présentée actuellement au musée Dauphinois est consacrée à l'histoire de la lingerie féminine. C'est pour les visiteurs l'occasion de découvrir cette filière textile si importante pour l'économie iséroise des XIXe et XXe siècles. C'est également une passionnante rétrospective de l'évolution des mœurs et du rapport au corps. Fleuron de l'industrie iséroise au XXe siècle, la fabrication des sous-vêtements féminins a laissé dans le mémoire collective le nom de marques telles que Lora, Lou, Valisère ou encore Playtex.

Mais le savoir coudre alpin s'est exporté et les usines textiles ont quitté l'Isère. L'exposition retrace l'histoire de cette industrie disparue. Parmi tous les documents présentés quelques-uns appartiennent à un fonds conservé aux Archives de l'Isère, celui des Gants Perrin [123 J], entreprise qui possédait la marque Valisère.

Exposition temporaire jusqu'au 30 juin 2014.
www.musee-dauphinois.fr

Direction / Hélène Viallet
Responsable de la publication / Natalie Bonnet
Photographies / Jean-Paul Guillet

04 76 54 37 81
www.archives-isere.fr

POUR NOUS JOINDRE

Par courrier :
Hôtel du département,
7 rue Fantin-Latour,
BP 1096
38022 Grenoble cedex 1
Par couriel :
sce.arc@cg38.fr

Compteurs d'archives

Archives notariales

Nous vous signalons le versement des minutes de Maîtres Juveneton [3 E 34248, 1881], Geoffray [3 E 34248 - 3 E 34312, 1881-1912], Chollier [3 E 34341-34342, 1881-1912], Chollier [3 E 34343, 1844], Charreton [3 E 34336-34340, 1771-1809] et Degans [3 E 34358, 1775] tous notaires à St-Quentin-Fallavier ; des minutes de maîtres Garnier-Dupré [3 E 34313, 1900], Gilly [3 E 34313-3 E 34327, 1900-1912] et Cartier [3 E 34327, 1912] à La Verpillère ; de maître Morel [3 E 34328, 1703-1706] à Hérieux ; de maîtres Bertray [3 E 34329, an X - an XI] et Die [3 E 34355-3 E 34357, 1720-1748] à St-Alban-de-Roche ; de maîtres Gallois [3 E 34330-34332, 1824-1838], Passard [3 E 34333, 1758-1762] et Passard [3 E 34334-34335, 1787- an IX] à Satolas-et-Bonce ; de maîtres Payet [3 E 34344, 1782-1790], Fontanel [3 E 34345-3 E 34349, 1767-1787], Birrochon [3 E 34350-3 E 34351, 1739-1742] et Girier [3 E 34352-3 E 34354, 1733-1739] à Roche.

Du côté des archives communales

EN MAIRIE

Depuis septembre 2012, 4 communes – Cornillon-en-Trièves, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Pierre-de-Bressieux et Virieu – ont, à leur demande, bénéficié de l'aide au classement pour leurs archives anciennes ou contemporaines. Les instruments de recherche rédigés à la suite de ces classements peuvent être consultés en salle des inventaires.

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les fonds de trois communes ont été classés et répertoriées :

[4 E 697] Saint-Pierre-de-Bressieux : parcellaires et registres paroissiaux, ainsi que sur le très beau fonds, sans lacune, des archives du XIXe et du début XXe siècle (3,2 mètres linéaires).

[4 E 241] Aoste (anciennement Aoste-Leyssins-Chimilin et Champagne-Saint-Didier). La partie des archives anciennes (principalement du XVIIIe siècle avec de précieuses délibérations de 1712 à l'an IV et de nombreux parcellaires et courciers) représente 3,4 mètres linéaires tandis que celle des archives modernes seulement 1,6 m.l. (dont les délibérations municipales an VIII-1879). L'histoire d'Aoste est à compléter avec le fonds (classé lui aussi) des familles Novel-Varin [268 J].

[4 E 708] Brion (0,15 m.l).

La sous-série 2 O

Le classement des archives du bureau des affaires communales de la préfecture (1800-1940) en 2 O est terminé. Ce travail commencé en 1992 concerne 572 communes (dont 15 communes rattachées au département du Rhône et 9 qui ont disparu par rattachement à une autre commune), et 7410 cotes soit 352 ml. L'instrument de recherche est en ligne et en salle des inventaires.

La sous-série 3 Q

Voici les dernières archives classées des bureaux de l'Enregistrement :
1941-1942
La Verpillière [3 Q 35/435-438]
1958-1979
Bourgoin [3 Q 4/1141-1453], Crémieu [3 Q 7/569-589], Morestel [3 Q 16/740-811] et Grenoble [3 Q 11/4799-5348].

Fermeture annuelle

Cet été, la salle de lecture des Archives de l'Isère sera fermée du 12 au 17 août 2013. Réouverture le lundi 19 août au matin. Cette période de fermeture permet d'effectuer des travaux de maintenance sur le bâtiment de de mobiliser toutes les équipes des archives pour des opérations de collecte et de classement de grande envergure.

Pratique

Archives à voix haute !

Retenez bien la date des Journées du Patrimoine 2013, les 14 et 15 septembre. Cette année encore, une animation « Archives à voix haute » ponctuera les visites du bâtiment : deux comédiens de la Compagnie Zéotrope liront des textes tirés de fonds emblématiques de notre établissement. Réservation indispensable au 04 76 54 37 81

Abonnement

Vous avez été intéressé par ce numéro de *Chroniques d'Archives* ? Vous désirez continuer à le recevoir ? Il faut vous abonner. Cet abonnement est totalement gratuit, faites-le par courrier ou par mail (si vous vous êtes déjà abonné, il n'est pas utile de vous réabonner, signalez-nous simplement si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre). Vous pourrez également feuilleter les numéros à venir, ainsi que les précédents, sur le site des Archives de l'Isère : archives-isere.fr

L'Archiviste aux champs

À l'aventure d'un parcours botanique, en quelque printemps sous-préfectoral, j'avisai, installée au creux des herbes, une mienne cousine archiviste.

– Quel plaisir, cousine ! Herboriseriez-vous itou ?

– Non point. Dans le dessein d'élaborer une procédure d'archivage destinées aux communes alentour, j'ai décidé de cette halte bucolique. Mais en lieu et place de chapitres et articles, m'adviennent stances et strophes !

Déambulant alors parmi la gent végétale, elle me fredonna ce poème, que je me réjouis de vous transmettre.

Sonnet au président du Conseil général :

« Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant
D'un archiviste itinérant
Qui range et qui classe les archives de mairies
Qui ne sont, chaque fois, ni tout à fait les mêmes
Ni tout à fait autres.

Car il classe et range et même
Pour les communes, les archives
Cessent d'être un problème.

Est-il brun, blond ou roux ? Je l'ignore
Son travail ? Je me souviens qu'il l'adore
Comme tous ceux qui ont leur métier
Chevillé au corps.

Pour les mairies iséroises noyées
Sous des montagnes de dossiers
L'archiviste itinérant est leur recours
Lui seul leur apporte son secours ! »

7 Fi 158

La Muse inspira au Président ces quelques vers :

« Foin des paillettes
Vivent les mesures concrètes !
Et foi de Conseil général
Pour ce projet génial
Je vous donne mon aval.
Créons ce poste d'archiviste itinérant
Ce sera bel, bon, bien et grand.

Que de Montagne en Plan
Que de Rives en Rivière
Que de Jardin en Domène

Tout ne soit plus qu'ordre et beauté
Luxe, calme et… propreté »

Mille excuses pour ces emprunts
à Charles Baudelaire, ainsi qu'à Paul Verlaine
dont le *« Rêve familier »* a inspiré ma plume.

Faudre – DESIGN GRAPHIQUE